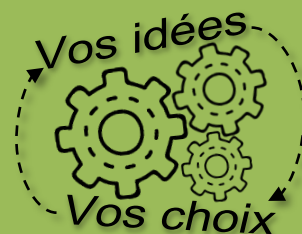


BUDGET PARTICIPATIF 2021

Semoy en transition



Le budget participatif est un outil de démocratie participative aux mains des Semeyens qui proposent puis choisissent par un vote des projets pour améliorer leur cadre de vie.

Un montant de 50 000 € a été voté en dépense d'investissement au budget communal, avec l'objectif de permettre l'émergence de projets d'initiative citoyenne.

Du 15/02
au 08/05

Dépôt des dossiers de projets d'utilité publique, réalisable sur le territoire Semeyen et en dépense d'investissement.



Les projets ne doit pas être en contradiction avec les objectifs de la politique de transition de la ville.



Vérification de l'éligibilité des projets par le comité citoyen (8 Semeyens et 2 élus).

Du 10/05
au 15/05

A partir du
15/05

Consultation des projets recevables en ligne : www.ville-semoy.fr, sur place : en mairie et à la bibliothèque.



Présentation des projets sous forme de panneaux lors d'une manifestation publique. Le public peut poser des questions.

28/05

Le 28/05

Votes des Semeyens pour les 3 projets qui leur semblent les plus utiles.



Mise en œuvre des projets lauréats dans les 2 ans suivant le vote.

2021-2023

Le budget participatif est **un des outils** de *Semoy en transition*.

Règlement et modalités sur ville-semoy.fr ou à l'accueil de la mairie.